

Dans le cadre de la gestion locative sociale, la SNHBM est locataire de logements du Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg et les met à disposition à coût abordable à des bénéficiaires selon des conditions spécifiques. La surface du logement mis à disposition est basée sur la composition de ménage de la personne intéressée.

**Je suis intéressé(e) par un appartement à :**

- 1 chambre à coucher (célibataire ou couple sans enfants)
- 2 chambres à coucher (célibataire ou couple avec 1 ou 2 enfants)
- 3 chambres à coucher (célibataire ou couple avec 2 ou 3 enfants)

## DONNÉES PERSONNELLES DE LA COMMUNATE DOMESTIQUE

	Demandeur	Co-Demandeur
Nom	<hr/>	
Prénom	<hr/>	
Matricule national	<hr/>	
Téléphone	<hr/>	
Mobile	<hr/>	
E-Mail	<hr/>	
Nr & rue	<hr/>	
Code postale & Localité	<hr/>	

## ENFANTS

Nom	Prénom	Matricule national

## AUTRES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DOMESTIQUE

Nom	Prénom	Matricule national
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>

## SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTE DOMESTIQUE (DONNÉES ANNUELLES À INDICER)

	Demandeur	Co-Demandeur	Autres membres de la communauté domestique
Employeur			
Lieu de travail			
Revenus nets, pensions nettes, revis nets, etc			
Primes nettes			
Allocations familiales nettes			
Pensions alimentaires nettes			
Autres revenus nets			
Total net			

## PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE (UN FORMULAIRE INCOMPLET N'EST PAS PRIS EN CONSIDÉRATION)

- Carte d'identité ou passeport (*pour tous les membres du ménage*)
- Carte de séjour (*pour tous les membres du ménage*)
- Carte sécurité sociale (*pour tous les membres du ménage*)
- Certificat de non-propriété au Luxembourg (attestant que tous les membres de famille majeurs ne sont pas propriétaire, usufruitier, emphytéote ou copropriétaire à plus de 50%, directement ou indirectement d'un logement au Luxembourg)
- Déclaration sur l'honneur de non-propriété, (attestant que tous les membres de famille majeurs ne sont pas propriétaire, usufruitier, emphytéote ou copropriétaire à plus de 50%, directement ou indirectement d'un logement à l'étranger)
- Certificat d'affiliation (*période concernée : datant du 01/01 de l'année dernière jusqu'à aujourd'hui*)
- Certificat annuel de salaire/rémunération (*période concernée : année dernière*)
- Certificat annuel de salaire/rémunération de tout autre revenu, Pension (CNAP), Chômage (ADEM), Rente (AAA), Indemnité pécuniaire de maladie (CNS), Allocation maternité/parentale, Affectation Temporaire Indemnisée (ATI) (*uniquement si vous avez reçu de tels revenus*)
- Certificat de revenu du Fonds National de Solidarité : Revis (Revenu d'Inclusion Sociale), Rpg (Revenu pour Personnes Gravement Handicapées) (*période concernée : année dernière*)
- Certificat des allocations familiales
- Certificat attestant la pension alimentaire perçue ou payée

La personne intéressée accepte les conditions de la SNHBM et déclare que toutes les données sont correctes et peuvent être vérifiées :

- Les logements sont mis à disposition uniquement à des personnes physiques, exclusivement à des fins d'habitation
- Les logements sont prioritairement attribués aux ménages au sein desquels un bénéficiaire travaille sur le plateau de Kirchberg ou dans la zone « Ville de Luxembourg »
- Un bénéficiaire ne peut être plein propriétaire, usufruitier, emphytéote ou copropriétaire à plus de 50% d'un logement, ni au Luxembourg, ni à l'étranger
- Le bénéficiaire doit occuper le logement pendant toute la durée du bail de manière principale, permanente et personnelle ; la sous-location et la mise à disposition gracieuse étant interdites

La personne intéressée s'oblige par la présente de communiquer, à ses risques et périls, au Promoteur public tout élément nécessaire afin d'actualiser sa demande en cas de modification d'une donnée déterminante dans le cadre de l'attribution. Est considéré comme donnée déterminante la composition du ménage, le revenu du ménage et le lieu de travail.

---

Lieu et date

---

Signature du demandeur (et du co-demandeur)

Veuillez noter que le dossier complet est à envoyer par courrier à l'adresse de la SNHBM (un dossier incomplet et / ou envoyé par courriel n'est pas considéré).

Toute demande qui n'est pas renouvelée après 3 ans est annulée de plein droit et les données personnelles seront supprimées.

Dans le cadre de votre demande, la SNHBM est amenée à traiter vos données à caractère personnel. Les informations recueillies sont enregistrées par la Société Nationale des Habitations à Bon Marché S.A. dans un fichier informatisé et traitées dans le cadre de la demande d'inscription aux fins de location d'un logement à coût abordable. Elles sont destinées aux départements impliqués dans le processus de la location. L'ensemble des informations légales concernant la protection de vos données à caractère personnel vous a été transmis lors de votre inscription et est accessible sur notre site web [www.snhbm.lu](http://www.snhbm.lu).